



Pâques 2022

Maison Vaudagne

Centre Aéré

Pour les enfants de 4 ans à 9 ans

Jeudi 14 avril et du mardi 19 avril au vendredi 22 avril 2022

Horaires :

08h00 à 09h00 Accueil des enfants dans la cour de l'école de Bellavista

09h00 à 17h30 Déroulement des activités

17h30 à 18h00 Retour des enfants dans la cour de l'école de Bellavista

Semaine « Découvertes »

Pour les préadolescent.e.s de 9 à 12 ans

Jeudi 14 avril et du mardi 19 avril au vendredi 22 avril 2022

Horaires :

08h30 à 18h00 Déroulement des activités à l'école des Vergers*

**Dans le bâtiment du parascolaire*

Tarif par Semaine

Revenu Déterminant Unifié (RDU)	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants
Moins de 30'000.-	50.-	90.-	120.-
de 30'001 à 42'000.-	60.-	110.-	150.-
de 42'001 à 54'000.-	75.-	140.-	195.-
de 54'001 à 66'000.-	90.-	170.-	225.-
de 66'001 à 84'000.-	105.-	200.-	270.-
de 84'001 à 102'000.-	130.-	250.-	360.-
de 102'001 à 138'000.-	175.-	340.-	495.-
de 138'001 à 174'000.-	215.-	420.-	615.-
de 174'001 à 210'000.-	250.-	490.-	720.-
Plus de 210'001.-	270.-	530.-	780.-

Camp aux Paccots

Pour les enfants de 6 à 11 ans

du mardi 19 avril au vendredi 22 avril 2022

Horaires :

Départ : Mardi 19 avril à 9h00, accueil dès 8h30 du matin (lieu à définir)

Retour : Vendredi 22 avril dès 17h30 (lieu à définir)

Tarif par Semaine

Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	Pour 3 enfants
150.-	270.-	360.-

Inscriptions

Dès le lundi 14 mars 2022 à 8h sur:

www.maisonvaudagne.ch

Conditions d'Inscriptions

Le nombre de places est limité et la priorité est donnée aux familles inscrites aux activités du mercredi.

Une confirmation écrite de l'inscription, des informations générales ainsi qu'une facture vous seront envoyées à partir du **28 mars 2022**.

Nous vous remercions de veiller à ce que vos éventuels paiements en cours avec la Maison Vaudagne soient à jour lors de l'inscription.

Tarif et Paiement

Le paiement de la semaine doit se faire à l'échéance indiquée sur la facture.

En cas de difficultés financières, un paiement en plusieurs fois est possible, n'hésitez pas à nous contacter.

Le tarif est fixé par la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASE).

Il se calcule sur la base de l'attestation annuelle 2022 (revenus de référence 2020) du Revenu Déterminant Unifié (RDU*).

Le paiement s'effectue par BVR. Tout paiement au prorata est exclu.

Le RDU s'obtient auprès du **Centre de Compétences du RDU (CCRDU) ou sur le site <https://www.ge.ch/mon-revenu-determinant-unifie-rdu/obtenir-mon-attestation-rdu>*

Annulation

Toute annulation doit parvenir par écrit (mail) au secrétariat maximum 10 jours ouvrables avant le début de l'activité. Sans cela, le prix de la semaine est dû.

Remboursement en cas de maladie ou accident et uniquement sur présentation d'un certificat médical.